

Marseille, le 23 juin 2025



Monsieur Jean-Yves Bessol

IA-DASEN 13  
28, bd charles Nedelec  
13003 MARSEILLE

**OBJET : Préavis de grève – période du 30 juin au 5 juillet 2025**

Monsieur le DASEN des Bouches-du-Rhône,

La CGT Éduc'action 13 dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève départemental couvrant les personnels de l'Éducation nationale, pour une revalorisation et une reconnaissance de nos métiers, pour des créations de postes, contre les réformes qui détériorent le système éducatif (du lycée et du baccalauréat, de la voie professionnelle, du « choc des savoirs »...), contre la répression des personnels.

Ce préavis couvre également les personnels sur les questions de moyens pour l'inclusion et d'un statut pour les AESH et les AEd, Une grille salariale académique pour les AED et l'arrêt des non-renouvellement arbitraires des agents contractuels dans leur ensemble, pour la titularisation sans condition de concours et de nationalité de l'ensemble des personnels non titulaires, et pour l'amélioration des conditions de travail.

Ce préavis couvre aussi les personnels sur les problématiques de risques psychosociaux décelés au sein des services, notamment de la division des élèves et du service social en faveur des élèves dans notre département.

Vous-même et notre recteur devez apporter des réponses sur tous ces sujets et mettre en œuvre une autre politique au ministère de l'Éducation nationale.

Ce sont les raisons pour lesquelles la CGT Éduc'action dépose un préavis de grève :

**du LUNDI 30 juin 2025 au SAMEDI 5 juillet 2025 – inclus**

ainsi que pour les nuitées en amont et en aval de chacune de ces journées, pour les agents travaillant en horaires décalés afin de permettre à ces personnels de participer aux actions.

Nous restons, par ailleurs, disponibles pour toute ouverture de négociations que vous nous proposeriez à ce sujet.

Recevez, Monsieur le DASEN, l'expression de nos respectueuses salutations.

**Pour la CGT Educ'action 13**

L. GOURIEUX

M. HADDAOUI